

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

25 SEPTEMBRE 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Service de soins
infirmiers à domicile –
Budget 2014 Décision
Modificative n°2**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 29 septembre 2014
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 26 septembre 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 septembre 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille quatorze, le 25 septembre à 21 heures, le
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment
convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre deux mille
quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY,
Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur
AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur
PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY,
Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur
BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC,
Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT,
Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame
PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TÉA,
Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH,
Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame
VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Monsieur
LAZARD*, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE,
Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame
SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Monsieur LAZARD quitte la salle à 21h40 (présent pour le
dossier 14 G 00, le procès-verbal de la séance du 10 juillet
2014, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 14
G 01, 14 G 02, 14 G 03, 14 G 04a, 14 G 04b, 14 G 04c et 14 G
05)

Avaient donné procuration :

Monsieur PRIoux à Monsieur PIVERT
Madame AGUINET à Madame de CIDRAC
Madame LANGE à Madame BOUTIN
Madame DUMONT à Madame GOMMIER

Secrétaire de séance :

Madame MACE

N° DE DOSSIER : 14 G 14

OBJET : SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE – BUDGET 2014 DECISION
MODIFICATIVE N° 2

RAPPORTEUR : Madame CLECH

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Lors de la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2013, un projet de budget a été voté pour le service de soins infirmiers à domicile et soumis à l'accord de l'Agence Régionale de Santé.

En 2014, l'ARS a alloué une dotation globale de financement du SSIAD de Saint-Germain-en-Laye de 479 136 €.

Cette dotation se répartit comme suit :

- subvention annuelle de fonctionnement de 375 564 € pour :
 - la prise en charge de 35 personnes âgées avec un forfait moyen journalier de 32,68 €
 - pour la prise en charge d'une place pour personne handicapée avec un forfait moyen journalier de 20,79 €.

- Crédits exceptionnels non renouvelables de 103 572 € pour :
 - des formations qualifiantes,
 - l'acquisition de 3 véhicules,
 - la mise en place d'une solution de télégestion,
 - le déménagement des locaux, les travaux et l'acquisition de mobiliers.

Les réajustements budgétaires, induits par cette notification, font l'objet de cette décision modificative dont la répartition par chapitre et par nature est donnée dans la maquette jointe.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	7 722,50 €
RECETTES	7 722,50 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	98 558,00 €
RECETTES	98 558,00 €

Cette Décision Modificative s'équilibre en dépenses et en recettes.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter cette Décision Modificative n° 2 par chapitre.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

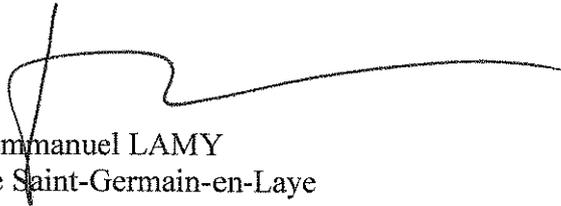
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ADOpte la décision modificative n° 2 – SSIAD par chapitre.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line across the middle, and a long, sweeping horizontal line extending to the right.

Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye